



Création de massif d'ornement arbustes et vivaces

Personnes concernés

- Toute personne de plus de 18 ans
- Demandeur d'emploi, salarié, Contrat CUI, PEC, bénéficiaire du RSA
- Modalité d'accueil et d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

- Former de personnes capables de réaliser des créations de massifs

Niveau d'entrée et pré-requis

- Pas de niveau requis
- Savoir lire, écrire et calculer

Modalité d'entrée

- Bulletin d'inscription
- Dossier de financement

Modalités d'organisation

Période : 29 et 30 avril 2024

Durée et rythme : 2 jours (7heures/jour)

Lieu : Intra entreprise ou CFPPA de Coulounieix et/ou Monbazillac

Programme de la formation	Contenu de la formation
1-Connaître les principes généraux de composition et les règles de composition de massif	<ul style="list-style-type: none"> Les perceptions : <ul style="list-style-type: none"> -Perceptions visuelles -Perceptions auditives, olfactives, gustatives, tactiles Les règles de composition : <ul style="list-style-type: none"> -L'unité -L'échelle -La proportion -Les éléments dynamisants -Les couleurs
2-Concevoir un plan de plantation	<ul style="list-style-type: none"> Conception d'un plan de plantation cohérent avec les objectifs du projet : <ul style="list-style-type: none"> -L'ambiance -L'association des couleur -Palette végétale, quantitatif
3-Mettre en place le massif et réaliser les travaux d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> Préparation du sol et des végétaux : <ul style="list-style-type: none"> -La fertilité d'un sol : amendement et engrais -Conditionnement et qualité des plantes -Mise en place des végétaux (soins des végétaux) Les travaux d'entretien : <ul style="list-style-type: none"> -Les paillages -L'arrosage -Le désherbage -La gestion des agresseurs

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes généraux de composition et les règles de composition d'un massif
- Concevoir un plan de plantation
- Mettre en place le massif et réaliser les travaux d'entretien

Méthodes pédagogiques

- La formation se déroulera alternativement en salle pour les apports théoriques (diaporama, supports audiovisuels,...) et sur le terrain (parc paysager) pour les travaux pratiques

Modalités d'évaluation

- Bilan oral et écrit à la fin du module
- Attestation de fin de formation

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Coût de la formation

- Le coût de la formation pouvant être pris en charge en fonction de votre situation par : l'employeur, le Pôle Emploi, l'OPCO dont vous dépendez, l'autofinancement.
- Un devis vous sera transmis à la demande

conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>)



Équipe

Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Informations et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
SITE DE MONBAZILLAC
1869 route du château
24240 MONBAZILLAC

Contact : Véronique VALBOUSQUET

☎ 05.53.02.61.30

✉ cfppa.perigueux@educagri.fr

🌐 www.perigord.educagri.fr

Plan d'accès sur site internet